

Décision de nomination des membres du comité de sélection n° 2019-08_MC STA de l'ENSA de Lyon

La directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Lyon,

- Vu** la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu** le décret n° 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture
- Vu** le décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférence des écoles nationales supérieures d'architecture, notamment ses articles 11, 12 et 13 ;
- Vu** l'arrêté du 24 avril 2018 fixant la liste des corps de fonctionnaires assimilés aux professeurs et aux maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;
- Vu** l'arrêté du 2 novembre 2018 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des comités de sélection chargés du recrutement des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;
- Considérant** les délibérations du conseil pédagogique et scientifique siégeant en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés des 2 et 23 mai 2019, indiquant le ou les postes pour lesquels est constitué chaque comité de sélection et fixant le nombre de membres de chaque comité de sélection ;
- Considérant** la délibération du conseil pédagogique et scientifique siégeant en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés du 23 mai 2019, établissant la liste de noms des membres de chaque comité de sélection ;

Préambule :

Dans le cadre de la campagne de recrutement des enseignants chercheurs 2019-2020, le **comité de sélection n° 2019-08_MC STA** est chargé du recrutement d'un maître de conférences du champ disciplinaire « sciences et techniques pour l'architecture ».

Les références de publication de ces postes à la BIEP (bourse interministérielle de l'emploi public) sont les suivantes :

- n° de diffusion 2019-195375 : maître de conférences des ENSA, champ disciplinaire STA-CIMA (sciences et techniques pour l'architecture – construction, ingénierie et maîtrise des ambiances).
Recrutement effectué au titre de la seconde catégorie de concours.

Décide :

de nommer les membres du **comité de sélection n° 2019-08_MC STA** suivants :

	Prénom	NOM	Etablissement	Spécialiste STA	Spécialiste autre champ	F/H
Présidente	Cécile	REGNAULT	ENSA Lyon	X		F
Vice-présidente	Catherine	AVENTIN	ENSA Toulouse	X		F
	Kevin	JACQUOT	ENSA Lyon		X	H
	Gilles	PATE	ENSA Versailles		X	H
	Corine	VEDRINE	ENSA Lyon		X	F
	Boris	ROUEFF	ENSA Lyon		X	H
	Hervé	LEQUAY	ENSA Lyon		X	H
	Bernard	CLEMENT	ENTPE	X		H
	Anne	TANGUY	INSA	X		F
	Elodie	PRUDHOMME	INSA	X		F

Fait à Vaulx en Velin, le

29 MAI 2019

La directrice,



Nathalie Mezureux